

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le 14 octobre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOUMIN Manon, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme MOUMIN Manon), M. BOURDOLLE Philippe (M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

Affiché le : 18/10/2022

16. Dénomination de voies dans les lotissements le Hameau de la Chapelle Saint Antoine et le Hameau des Essarts.

Dans le cadre de la procédure de nomination des voies de la commune il est nécessaire d'attribuer un nom à deux voies de lotissements nouvellement créés, dont l'une sera bientôt rétrocédée et intégrée au domaine public.

La voie n°1 se situe au lotissement Hameau des Essarts et la voie n°2 se situe au lotissement Hameau de la Chapelle Saint Antoine, dont le maître d'ouvrage a informé la commune de son souhait d'attribuer le nom de Simone VEIL à la voie créée. L'accord des ayants droits de Madame Simone VEIL a été reçu le 22 juillet 2022.

Les voies n°3 et n°4 sont des voies privées qu'il s'est avéré utile de nommer au cours de la réalisation du travail de numérotation des habitations.

La commission voirie propose au conseil municipal les noms suivants :

N° de voie	Dénomination	Localisation de la rue
Voie privée	Passage du Panorama	Départ : Route de Poulénat (VC 11) Arrivée : Allée du Panorama
Voie en cours de rétrocession	Rue Simone Veil	Départ : Rue de la Tour (VC 7U) Arrivée : Rue Yves Montand (VC 26U)
Voie privée	Allée de la Foresterie	Départ : Route de la Foresterie (VC 203)
Voie privée	Allée impasse du Roseau	Départ : Impasse du Roseau (VC 224)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de nommer les voies nouvellement créées :**
 - passage du Panorama,
 - rue Simone Veil,
 - allée de la Foresterie,
 - allée impasse du Roseau.
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

